

## Appel de proposition de la Plateforme transatlantique Rétablissement, renouveau et résilience dans un monde post-pandémique (RRR)

L'appel de propositions de la Plateforme transatlantique Rétablissement, renouveau et résilience dans un monde post-pandémique (RRR) compte deux sections :

- **les renseignements essentiels**, qui offrent un survol afin de déterminer s'il est possible ou non de soumettre une proposition dans le cadre du présent appel;
- **l'appel de propositions complet**, qui renferme les détails et les exigences sur la présentation d'une proposition dans le cadre du présent appel.

### RENSEIGNEMENTS ESSENTIELS

#### 1. Introduction

La [Plateforme transatlantique](#) est un projet de collaboration sans précédent entre les principaux organismes subventionnaires en sciences humaines des Amériques du Sud et du Nord et de l'Europe. La Plateforme transatlantique (PTA) a pour but d'améliorer la collaboration transnationale entre les organismes de financement, les chercheurs et les organismes de recherche. Elle s'efforce d'identifier les défis communs et de promouvoir une culture de collaboration dans la recherche en sciences humaines en proposant des appels de recherche conjoints dans des domaines présentant un fort potentiel de collaboration internationale. La plateforme facilite la formation de réseaux au sein des sciences humaines et encourage l'interdisciplinarité. La PTA s'efforce également de sensibiliser au rôle que jouent les sciences humaines pour relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

#### 2. Organismes subventionnaires

Le présent appel de propositions est soutenu par des organismes subventionnaires choisis de différents pays (veuillez consulter le tableau des organismes subventionnaires participants ci-dessous).

La liste complète des organismes subventionnaires du volet PTA RRR et les liens menant aux restrictions établies quant à l'admissibilité se trouvent à la page 2 du présent appel de propositions et sur le [site Web](#) de la Plateforme transatlantique.

#### 3. Sujets de recherche

L'appel RRR met l'accent sur les cinq principaux défis suivants reliés à la COVID-19 :

1. Réduire les inégalités et les vulnérabilités;
2. Construire une société plus résiliente, inclusive et durable;
3. Promouvoir la gouvernance démocratique et la participation politique;
4. Faire progresser l'innovation numérique responsable et inclusive;
5. Assurer une communication et des médias efficaces et précis.

Ces cinq défis visent à tirer parti des efforts des sciences humaines pour comprendre les effets sociétaux complexes de la pandémie de COVID-19 et informer les efforts d'atténuation, contribuant ainsi à un avenir plus équitable, résilient et durable. La clé de cette approche est l'adoption de nouvelles perspectives et idées grâce à une collaboration transnationale et

interdisciplinaire pour générer des recherches novatrices.

#### 4. Échéancier

Annonce de l'appel de propositions de la Plateforme transatlantique Rétablissement, renouveau et résilience dans un monde post-pandémique (RRR)	12 avril 2021
Webinaires	Avril et mai 2021
Date limite pour la soumission du formulaire d'intention de soumettre (obligatoire)	14 juin 2021
Date limite pour la soumission des propositions	12 juillet 2021
Communication avec les candidats retenus	A déterminer
Début des projets (pourvu qu'ils satisfassent à toutes les exigences)	1 <sup>er</sup> mars 2022

#### 5. Durée des projets

Chaque projet devrait durer de 24 à 36 mois.

#### 6. Exigences en matière d'admissibilité

**6.1.** Les candidats doivent soumettre leur proposition en tant que partenariat de projet de recherche transnational. Chaque projet doit :

- compter au moins trois chercheurs principaux admissibles provenant d'au moins trois pays différents participant au volet RRR, et ce, des deux côtés de l'Atlantique;
- choisir un chercheur principal en chef parmi les chercheurs principaux;

Dans le cas d'un projet qui demande des fonds à plus d'un organisme subventionnaire d'un même pays, s'assurer qu'un seul chercheur principal est désigné en tant que chercheur principal en chef pour le pays en question.

**6.2.** Chaque organisme subventionnaire possède aussi ses propres restrictions quant à l'admissibilité des candidats et des propositions<sup>1, 2</sup>. Avant de soumettre une demande, veuillez consulter les addenda contenant les règles d'admissibilité, les exigences, les mandats de financement, les politiques, les coûts admissibles et les procédures de chaque organisme subventionnaire. [Liens aux annexes](#)

*Tableau des organismes subventionnaires participants*

---

<sup>1</sup> Les universités des départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) de la France (comme l'Université des Indes occidentales et l'Université de Guyane) et les laboratoires des Unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger (Umifre) et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) installés à l'étranger (y compris en sol américain) seront considérés comme étant du côté européen de l'Atlantique aux fins du présent appel de propositions.

<sup>2</sup> Par exemple, la Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de São Paulo exige des chercheurs principaux de São Paulo qu'ils fournissent une déclaration officielle d'admissibilité, tel que précisé dans leur addendum.

Pays	Organisme subventionnaire	Total des fonds disponibles pour l'appel	Montant maximum par proposition	Personne(s)-ressource(s)
Afrique du Sud	National Research Foundation (NRF)	7,5 millions R	750 000 R	Nombuso Madonda <a href="mailto:Nombuso.madonda@nrf.ac.za">Nombuso.madonda@nrf.ac.za</a>
Allemagne	Bundesministerium für Bildung und Forschung (DLR Projektträger [DLR-PT])	1,2 million €	300 000 €	gaia.diluzio@dlr.de
Allemagne	Deutsche Forschungsgemeinschaft – DFG	Jusqu'à 10 propositions si les standards d'excellence sont rencontrés. Le financement provient des concours réguliers.	Aucun maximum prescrit. Tout item budgétaire doit être bien justifié.	Anna Knaps <a href="mailto:Anna.knaps@dfg.de">Anna.knaps@dfg.de</a> Niklas Hebing <a href="mailto:Niklas.hebing@dfg.de">Niklas.hebing@dfg.de</a> Sigrid Claßen <a href="mailto:Sigrid.classen@dfg.de">Sigrid.classen@dfg.de</a>
Brésil	Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de São Paulo (FAPESP)	600 000 \$ US	450 000 \$ R	Alexandre Roccatto <a href="mailto:chamada-tap@fapesp.br">chamada-tap@fapesp.br</a>
Canada	Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)	2,1 millions \$ CAN	200 000 \$	Patricia MacCaughan <a href="mailto:patricia.maccaughan@sshr-crsh.gc.ca">patricia.maccaughan@sshr-crsh.gc.ca</a>
Canada	Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)	200 000 \$ CAN	50 000\$ à 75 000 \$ CAN +coûts indirects (selon disponibilité des fonds)	Laurent Corbeil <a href="mailto:laurent.corbeil@frq.gouv.qc.ca">laurent.corbeil@frq.gouv.qc.ca</a>
Canada	Centre de recherche pour le développement international (CRDI)	1 million \$ CAN	150 000 \$ CAN	Matthew Wallace <a href="mailto:mwallace@idrc.ca">mwallace@idrc.ca</a>
Colombie	Ministerio de Ciencia Tecnología e innovación (MinCiencias)	30 00 Mio COP \$	500 Mio COP \$	Silvana García Drago <a href="mailto:smgarciad@minciencias.gov.co">smgarciad@minciencias.gov.co</a>
Croatie	Hrvatska zaklada za znanost (HRZZ)	200 000 €	100 000 €	Dario Lečić <a href="mailto:dario@hrzz.hr">dario@hrzz.hr</a>
États-Unis	National Science Foundation (NSF)	1 000 000 \$ US	150 000 \$ US	Kwabena Gyimah-Brempong <a href="mailto:kgyimahb@nsf.gov">kgyimahb@nsf.gov</a>
Finlande	Academy of Finland (AKA)	800 000 €	s.o. (jusqu'à 4 projets)	Satus Huuha-Cissokho <a href="mailto:satu.huuha-cissokho@aka.fi">satu.huuha-cissokho@aka.fi</a>

France	Agence Nationale de la Recherche (ANR)	1,2 million €	s.o.	Armelle Chandellier-Tosent <a href="mailto:Armelle.Chandellier-Tosent@agencerecherche.fr">Armelle.Chandellier-Tosent@agencerecherche.fr</a>
Pologne	Narodowe Centrum Badań i Rozwoju (NCBR)	600 000 €	s.o.	Michał Futyra <a href="mailto:Michal.futyra@ncn.gov.pl">Michal.futyra@ncn.gov.pl</a> Przemysław Puchała <a href="mailto:przemyslaw.puchala@ncn.gov.pl">przemyslaw.puchala@ncn.gov.pl</a>
Royaume-Uni	UK Research and Innovation – Arts and Humanities Research Council (UKRI-AHRC)	£ 1,7 Mio	£ 310,000 (100 % fEC)	Konrad Mould <a href="mailto:Konrad.Mould@ahrc.ukri.org">Konrad.Mould@ahrc.ukri.org</a>
Royaume-Uni	UK Research and Innovation – Economic and Social Research Council (UKRI-ESRC)	£ 2.5 Mio	£ 310,000 (100% fEC)	T-AP COVID-19 Call Team <a href="mailto:Tapcovid19call@esrc.ukri.org">Tapcovid19call@esrc.ukri.org</a>
Suisse	Swiss National Science Foundation (SNSF)	1 million CHF	250 000 CHF	Timothy Ryan <a href="mailto:timothy.ryan@snf.ch">timothy.ryan@snf.ch</a>

## 7. Procédure de dépôt des propositions

**7.1** Le chercheur principal en chef doit soumettre un formulaire d'intention de soumettre avant le 14 juin 2021 en utilisant un formulaire en ligne (<https://fapesp.br/calls/tap-its>). Les propositions pour lesquelles le chercheur principal en chef n'a pas soumis le formulaire d'intention de soumettre à la date limite ne seront pas prises en compte pour l'évaluation.

**7.2** Les propositions doivent être soumises en anglais avant le 12 juillet par l'entremise du système de soumission en ligne SAGe ([www.fapesp.br/sage](http://www.fapesp.br/sage)), de la Fondation de recherche Sao Paulo (FAPESP). Il revient à l'équipe de recherche de confirmer l'ensemble des exigences de chaque pays et organisme subventionnaire à qui elle demande des fonds, comme l'indiquent les addenda des organismes subventionnaires de l'appel de propositions.

**7.3** Le chercheur principal en chef de chaque partenariat de projet transatlantique doit soumettre la proposition de recherche conjointe rédigée en anglais au nom du consortium.

**7.4** Les propositions doivent être soumises en anglais seulement.

**7.5** Les chercheurs ne peuvent s'associer qu'à une (1) seule proposition en tant que chercheur principal. Si un chercheur principal ne respecte pas rigoureusement cette règle, toutes les propositions auxquelles il s'est associé seront considérées comme étant inadmissibles. Veuillez consulter les addenda des organismes subventionnaires pour connaître les limitations supplémentaires.

**7.6** Les propositions doivent être soumises avant la date limite, conformément aux exigences établies. Les propositions qui ne respectent pas les exigences en matière d'admissibilité ni les instructions sur la présentation des propositions seront déclarées inadmissibles et ne seront pas évaluées. Si l'un des partenaires de recherche d'un consortium n'est pas admissible, tout le consortium sera déclaré inadmissible. Le chercheur principal en chef doit tenir compte que certains pays ont des exigences particulières en matière d'admissibilité et il doit s'assurer que tous les chercheurs principaux de son consortium satisfont aux exigences pertinentes afin d'éviter

tout rejet du projet proposé.

**7.7 On conseille vivement à toutes les équipes de recherche de communiquer avec leurs organismes subventionnaires pertinents au moins six semaines avant la date limite de dépôt des propositions pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité des équipes nationales en cause.** Il est à noter que l'admissibilité officielle des propositions sera déterminée seulement après la date limite de dépôt en fonction de toutes les exigences officielles en matière d'admissibilité.

## 8. Principes de financement

**8.1** L'appel de propositions de la PTA RRR sera mis en œuvre au moyen d'un plan de financement coordonné selon lequel chaque organisme subventionnaire financera ses propres équipes de recherche (nationales)<sup>3</sup> admissibles dans le cadre d'un partenariat de projet transnational PTA RRR.

**8.2** Les contributions disponibles et les limites supérieures des budgets qui peuvent être demandés par les équipes de projet sont indiquées dans le tableau de la section 6.

**8.3** Étant donné que le financement est attribué selon les modalités de l'organisme subventionnaire pertinent, les coûts réels pouvant être financés peuvent varier parmi les équipes de recherche nationales. Les candidats devraient donc vérifier soigneusement l'ensemble des réglementations des organismes subventionnaires pertinents, conformément aux addenda de chacun.

**8.4** Les chercheurs qui ne viennent pas d'une région ou d'un pays partenaire de la Plateforme transatlantique pour l'appel de la PTA RRR et les partenaires non universitaires, par exemple les entreprises, le secteur de la société civile ou les industries, peuvent participer au projet en tant que partenaires de coopération. Toutefois, aucun financement ne peut leur être attribué dans le contexte de l'appel de propositions de la PTA RRR (à moins d'indications contraires dans les addenda des organismes subventionnaires). Une lettre officielle attestant que les partenaires de coopération fournissent leurs propres fonds pour participer au projet de la Plateforme transatlantique doit être jointe à la proposition. La réussite d'un projet ne devrait pas dépendre de ces participants externes.

---

<sup>3</sup> Veuillez noter que le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada finance des chercheurs du Belize, de la Bolivie, du Costa Rica, de la République dominicaine, du Salvador, de l'Équateur, du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua, du Panama, du Paraguay et du Pérou. Pour plus de détails, voir l'addendum du CRDI.

## APPEL DE PROPOSITIONS COMPLET

### Appel de propositions de la Plateforme transatlantique Rétablissement, renouveau et résilience dans un monde post-pandémique (RRR)

#### 1. Contexte et portée de l'appel

La pandémie de COVID-19 est une crise majeure qui touche tous les aspects de la santé et de la vie sociale, économique, politique et culturelle. Des perturbations importantes de l'économie mondiale à la dislocation des relations interpersonnelles normales, aucune société, entreprise, communauté, famille ou individu n'a échappé à ses impacts. Puisque les personnes et les sociétés sont au cœur de la pandémie, une reprise efficace à la suite de la COVID-19 doit être fortement étayée par des preuves appropriées issues des sciences humaines. L'appel de la PTA RRR servira à :

- catalyser et soutenir les équipes de recherche transnationales des pays des deux côtés de l'Atlantique;
- promouvoir les collaborations de recherche interdisciplinaires et transatlantiques;
- mener des recherches exceptionnelles, novatrices et interdisciplinaires qui contribuent à la compréhension des effets complexes de la pandémie de la COVID-19 sur la société;
- accélérer la création de nouvelles connaissances et l'adoption des résultats de la recherche par les principales parties prenantes (c'est-à-dire les responsables politiques, les décideurs, et les utilisateurs de la recherche).

#### 2. Objectifs

L'appel RRR vise à combler les principales lacunes dans notre compréhension de l'interaction dynamique et complexe des effets sociétaux à moyen et long terme de la pandémie de la COVID-19. Cette compréhension devrait, à son tour, faire progresser les connaissances sur la manière d'atténuer les effets sociétaux complexes de la pandémie de la COVID-19 et de soutenir le rétablissement et le renouveau dans un monde post-pandémique. Nous invitons les propositions de recherche en sciences humaines innovantes, interdisciplinaires et significatives qui abordent l'un des cinq principaux défis suivants :

3. i) Réduire les inégalités et les vulnérabilités;
4. ii) Construire une société plus résiliente, inclusive et durable;
5. iii) Promouvoir la gouvernance démocratique et la participation politique;
6. iv) Faire progresser l'innovation numérique responsable et inclusive;
7. v) Assurer une communication et des médias efficaces et précis.

En se concentrant sur ces cinq défis, la recherche en sciences humaines permettra de comprendre et de traiter les effets sociétaux complexes de la pandémie de la COVID-19, d'éclairer les efforts d'atténuation et de contribuer ainsi à un avenir plus équitable, plus résilient et plus durable. La clé de cette approche réside dans la valeur qu'ajoutent de nouvelles perspectives et idées issues des collaborations transnationales et interdisciplinaires.

Les propositions de projet doivent relever le ou les défis au moyen d'une ou plusieurs des approches suivantes dans une perspective comparative (entre pays) transatlantique :

- Évaluer les impacts économiques, sociaux, politiques, sanitaires, éducatifs, environnementaux, juridiques, psychologiques ou culturels et les implications de la pandémie de COVID-19 à moyen et long terme;
- Générer de nouvelles perspectives et de nouvelles idées qui permettent d'élaborer des réponses et des interventions appropriées et efficaces pour lutter contre la COVID-19;
- Évaluer l'efficacité ainsi que la transférabilité et les effets involontaires ou à long terme des réponses et des interventions des gouvernements et des autres acteurs de la société face à ces impacts, et les leçons qui en découlent, pour le rétablissement et le renouveau.

### **3. Équité, diversité et inclusion**

La pandémie de la COVID-19 a touché différents groupes de manière variable et a aggravé certaines inégalités, tant dans la société que dans le milieu de la recherche. C'est pourquoi les candidats sont encouragés à tenir compte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI) dans leurs plans et propositions de recherche. Les considérations relatives à l'EDI peuvent être intégrées dans l'équipe de recherche, l'environnement de recherche ainsi que dans la conception de la recherche, entre autres :

- en intégrant des considérations liées à la diversité dans la conception du projet (par exemple, utiliser le genre ou d'autres identités comme facteurs d'analyse, ou faire participer à la recherche des individus issus de groupes divers ou défavorisés);
- en composant et en recrutant des équipes de recherche diversifiées;
- en offrant une formation et un encadrement de qualité aux jeunes chercheurs issus de groupes défavorisés;
- en veillant à ce que les activités et les décisions liées à la recherche soient menées de manière inclusive.

### **4. Type de recherche pouvant recevoir du financement**

L'appel RRR soutient la recherche interdisciplinaire en sciences humaines axée sur les défis décrits ci-dessous. Les propositions peuvent mettre l'accent, entre autres, sur les développements historiques et théoriques, les comparaisons transnationales et interrégionales, les méta-analyses, les enquêtes longitudinales ou transversales qualitatives et quantitatives, les études de cas, les études contrôlées randomisées, l'analyse culturelle, l'aperçu du public, l'analyse du discours, le développement expérimental, le prototypage et les modèles de simulation. Les organismes subventionnaires participants ont des missions et des mandats de financement différents. Veuillez consulter les addenda de chaque organisme subventionnaire pour plus de détails sur les types de recherche qu'ils soutiennent.

### **5. Les cinq défis**

#### **5.1. Réduire les inégalités et les vulnérabilités**

Chaque pays est confronté à des défis uniques pour faire face aux inégalités et aux vulnérabilités créées ou amplifiées par la COVID-19. Ce défi se concentre sur les facteurs sociaux, comportementaux, psychologiques, économiques, culturels, géographiques, éthiques, environnementaux et autres qui agissent au niveau de l'individu, de la famille, de la communauté et de la société, et invite à soumettre des propositions qui traitent de questions telles que :

- Pourquoi certaines populations sont plus touchées que d'autres par des facteurs tels que le statut socio-économique, l'âge, l'origine ethnique et le niveau d'éducation, la géographie, les pratiques culturelles et les questions environnementales;

- Comment ces disparités peuvent être traitées pour assurer un renouveau et un rétablissement réussis de la COVID-19 et des pandémies futures;
- Les leçons et les interprétations historiques des précédentes épidémies et pandémies et la manière dont elles varient d'un pays et d'une communauté à l'autre;
- Les considérations éthiques qui sous-tendent la réponse à la COVID-19.

## **5.2. Construire une société plus résiliente, plus inclusive et plus durable**

Les pandémies mettent les individus et les systèmes sociaux, culturels, économiques et politiques sous tension. Ce défi reconnaît que pour mieux se remettre de la pandémie de la COVID-19, il est nécessaire d'examiner en profondeur la manière dont les sociétés peuvent être rendues intrinsèquement résilientes pour faire face aux défis croissants et émergents permettant des progrès positifs. Ce défi invite à soumettre des propositions visant à construire une société plus résiliente, inclusive et durable :

- sur les plans individuel et communautaire;
- sur le plan des systèmes sociétaux et politiques;
- sur les plans des secteurs public et privé;
- sur les plans des systèmes de santé et d'éducation;
- sur les plans des environnements bâti et naturel.

## **5.3. Encourager la gouvernance démocratique et la participation politique**

La pandémie de la COVID-19 pose des défis aux capacités de gouvernance, allant de l'échelle locale à l'échelle mondiale. Par exemple, la capacité des gouvernements et des organisations internationales à prendre des décisions rapides, à élaborer et à mettre en œuvre des politiques, à concevoir des arrangements sur plusieurs plans, à s'engager avec des groupes d'intérêts divers et à obtenir la coopération des citoyens a été mise à rude épreuve. Ce défi se concentre sur les questions liées à la manière dont les gouvernements, les acteurs de la société et les organisations internationales gèrent les effets de la COVID-19 et invite à soumettre des propositions qui traitent de questions telles que :

- la manière dont la COVID-19 pourrait ou peut conduire à différentes formes de gouvernance;
- l'utilisation de preuves scientifiques pour faire face à la pandémie (questions relatives à la science au service des politiques et processus de conseil aux gouvernements);
- l'élaboration de conseils et de mécanismes solides, fondés sur des données probantes, pour les processus de rétablissement et de participation politique;
- la manière dont la collaboration internationale, la gouvernance mondiale et le droit peuvent être améliorés pour gérer les questions transfrontalières.

## **5.4. Promouvoir une innovation numérique responsable et inclusive**

Les technologies numériques ont joué un rôle central dans l'adaptation aux changements apportés par la pandémie dans tous les secteurs de la société et il existe toute une série de considérations concernant le rôle de l'innovation numérique dans le soutien d'un renouveau inclusif dans un monde post-pandémique. Une meilleure compréhension de la nature des innovations numériques issues de la COVID-19 suscite des questions sur leurs impacts sociétaux plus larges. La question la plus immédiate est de savoir dans quelle mesure ces technologies ont facilité les efforts de réponse et les adaptations en période de pandémie. Il est également probable qu'il y ait des conséquences à plus long terme et non intentionnelles, au-delà de la pandémie, sur le fonctionnement futur des sociétés. Ce défi appelle des propositions qui abordent des questions telles que :

- le recours accru aux technologies numériques (l'élargissement de l'existence humaine en tant qu'espaces en ligne) et les répercussions sur le lieu de travail, l'éducation, la cohésion sociale, la santé (mentale) et la connectivité;
- comment et pourquoi la pandémie a changé la manière dont les gens consomment les biens culturels et les divertissements, et le rôle de l'innovation numérique dans



- l'amélioration de l'accès, l'engagement et l'approfondissement de la collaboration internationale dans ce domaine;
- quelles valeurs, normes, cultures et principes devraient guider l'application continue ou étendue des technologies numériques.

### **5.5. Assurer une communication et des médias efficaces et précis**

Il est essentiel de garantir une communication efficace, éthique et précise de la part des responsables gouvernementaux, des professionnels de la santé, des chercheurs, des conseillers scientifiques et des médias pendant une pandémie afin d'informer le public sur l'évolution de la science, de conserver la confiance dans les responsables publics, de réduire les risques et d'encourager les gens à agir de manière appropriée, informée et bienveillante. Ce défi invite à soumettre des propositions qui traitent de questions telles que :

- la compréhension par le public de la science et des risques;
- l'identification et la création de sources d'information fiables en matière de santé publique;
- la communication de diverses expériences de la COVID-19;
- les stratégies efficaces de communication et de désinformations utilisées par les médias des deux côtés de l'Atlantique;
- les rumeurs et les théories de conspiration dans les réseaux socio-numériques et les différents contextes culturels qui leur permettent de s'épanouir et de mener à une action collective;
- les différentes conceptions de la santé et de la manière de prévenir ou de guérir les maladies.

Outre ces cinq défis, les candidats peuvent consulter la [feuille de route des Nations unies](#) pour la recherche sur le rétablissement de la COVID-19 lors de l'élaboration de leurs propositions, et se référer aux priorités de recherche identifiées dans la feuille de route, le cas échéant.

## **6. Intention de soumettre (IdS)**

Les candidats doivent obligatoirement présenter une brève intention de soumettre (IdS) avant le 14 juin 2021. L'IdS doit être remplie en ligne à l'aide du formulaire électronique <https://fapesp.br/calls/tap-its>.

Veillez noter que le chercheur principal en chef du projet doit remplir et soumettre l'IdS au nom de l'équipe de recherche. Bien que les détails du projet puissent être modifiés lors de la soumission de la proposition, le chercheur principal en chef ne peut pas changer. Les propositions pour lesquelles le chercheur principal en chef n'aura pas soumis le formulaire d'IdS avant la date limite ne seront pas prises en compte pour l'évaluation.

## **7. Les propositions doivent envisager la mise en place d'un accès aux produits et aux résultats de recherche dans la mesure du possible.**

Tous les organismes subventionnaires de l'appel RRR encouragent que soient mis à la disposition du plus grand nombre tous les résultats de recherche (y compris les articles, les données, les logiciels et les modèles) découlant de leurs subventions. L'objectif est de permettre aux universitaires, aux éducateurs, aux étudiants et au public transnational d'avoir un accès facile et rapide au large éventail de résultats des projets financés par des fonds publics. Des directives détaillées sur les questions d'accès et de diffusion se trouvent dans les instructions de la section 12, ci-dessous (voir la rubrique « Réglementation sur l'utilisation et la diffusion des connaissances et des renseignements »).

## 8. Admissibilité

- Les propositions doivent être complètes, exactes et rédigées en anglais.
- Les propositions doivent satisfaire aux exigences pertinentes en matière d'admissibilité (voir la section 6 ci-dessus pour y trouver des exigences précises des organismes de financement).
- Les chercheurs ne peuvent présenter qu'une seule proposition en tant que chercheur principal et ne peuvent agir à titre de chercheur principal en chef que dans une (1) seule proposition.
- Les candidats doivent soumettre leur proposition en tant que partenariat de projet de recherche transnational et s'associer à des équipes de recherche nationales se trouvant dans des pays participants du volet RRR énumérés ci-dessus. Chaque projet doit :
  - compter au moins trois chercheurs principaux admissibles provenant d'au moins trois pays différents participant au volet RRR, et ce, des deux côtés de l'Atlantique;
  - choisir un chercheur principal en chef parmi les chercheurs principaux.
- Dans le cas d'un projet qui demande des fonds à plus d'un organisme subventionnaire d'un même pays, s'assurer qu'un seul chercheur principal est désigné en tant que chercheur principal en chef pour le pays en question.
- Les lettres d'engagement, les courriels ou les déclarations obligatoires sont joints à la proposition sous la catégorie des documents supplémentaires.
- Les propositions doivent être soumises avant la date limite, conformément aux exigences établies. Les propositions qui ne respectent pas les exigences en matière d'admissibilité ni les instructions sur la présentation des propositions seront déclarées inadmissibles et elles ne seront pas évaluées. Si l'un des partenaires de recherche d'un consortium n'est pas admissible, tout le consortium sera déclaré inadmissible.

## 9. Organismes subventionnaires participants

Chaque organisme subventionnaire possède ses propres restrictions quant à l'admissibilité des candidats et des propositions. Les liens dans le tableau des pages 3 et 4 du présent appel de propositions font référence au financement disponible et aux addenda contenant les règles d'admissibilité, les exigences, les mandats de financement, les politiques, les coûts admissibles et les procédures de chaque organisme subventionnaire.

**Veillez consulter les addenda pertinents avant de soumettre une proposition.**

## 10. Instructions sur la présentation des propositions

### 10.1 Processus de présentation d'une proposition en ligne

Le site Web de la Plateforme transatlantique propose des lignes directrices concernant la présentation d'une proposition. Ces lignes directrices donnent des instructions techniques sur la présentation d'une proposition qui doivent être utilisées de concert avec les instructions ci-dessous.

La proposition doit être soumise par le chercheur principal en chef au nom de tous les partenaires du consortium par l'entremise du système de soumission en ligne SAGe, hébergé par la Fondation de recherche Sao Paulo (FAPESP). Le lien vers SAGe et d'autres instructions se trouvent sur le site Web de la Plateforme transatlantique ([T-AP RRR website](#)).

Tous les chercheurs principaux en chef doivent créer un compte de connexion SAGe afin d'être inclus dans la proposition en ligne. Les autres membres de l'équipe ne sont pas tenus de le faire. Veillez garder à l'esprit que la création de ce compte se fait en deux étapes : dans un premier

temps, le chercheur principal en chef définit un nom de connexion et un mot de passe. Dans un deuxième temps, le chercheur en chef reçoit un message du SAGe, à la suite duquel il doit se connecter au système et fournir des informations supplémentaires (par exemple, nom, institution, courriel) pour le compte à créer. **Tous les champs obligatoires (marqués d'un \*) doivent être remplis, sinon l'enregistrement ne sera pas valide.**

La proposition et sa documentation doivent être téléchargées par le chercheur principal en chef. Après s'être connecté à SAGe (voir le document séparé intitulé « Lignes directrices pour soumettre une demande » pour plus de détails), le chercheur principal en chef doit :

- saisir quelques informations de base dans un formulaire Web en ligne;
- fournir les noms des chercheurs principaux;
- téléverser quatre fichiers distincts en format PDF : i) la proposition de recherche; ii) le budget demandé – voir « Sommaire du budget »; iii) les documents supplémentaires (comprenant les documents demandés par les addenda nationaux, tels que les lettres d'engagement ou les déclarations); iv) le « Formulaire de consentement » signé par le chercheur principal en chef, reconnaissant que le contenu de la proposition sera partagé avec les organismes subventionnaires et les évaluateurs. Veuillez vous assurer qu'il n'y a que ces quatre fichiers et que chaque fichier contient le contenu requis. Seuls les fichiers PDF seront acceptés. Chacun de ces fichiers doit occuper au maximum 5 mégaoctets.

Veillez noter que certains organismes subventionnaires exigent que les demandeurs téléversent également la proposition dans leur système de soumission en ligne (voir les addenda des organismes pour des instructions détaillées). Veuillez vérifier soigneusement les exigences nationales pertinentes bien avant la date limite de soumission.

## 10.2 Structure de la proposition

Afin de préparer le document de proposition de recherche, la structure décrite ci-dessous doit être suivie. La proposition doit être rédigée en anglais. Toutes les pages doivent être numérotées, et chaque page devrait comprendre l'acronyme du projet. La taille minimale de la police est de 11 points. Toutes les marges devraient mesurer au moins 15 mm (sans compter les notes de bas de page ou les en-têtes). Il est à noter que les documents ne devraient pas être protégés par un mot de passe. **Tous les comptes de mots comprennent le texte, les tableaux (sauf les tableaux budgétaires), les références, les diagrammes et les images.**

La **page couverture** indique :

- le titre et l'acronyme du projet;
- le chercheur principal en chef (c.-à-d. chercheur principal 1) : nom, adresse électronique, établissement, ville, pays;
- les chercheurs principaux 2, 3, 4, etc. : nom, adresse électronique, établissement, ville, pays;
- le ou les partenaires de coopération, le cas échéant : nom, adresse électronique, établissement, ville, pays;
- la date de début proposée et la durée du projet;
- les mots-clés (maximum de six mots).

La page couverture doit être suivie des sections ci-dessous. Le document produit devrait être enregistré en un seul fichier en format de document portable (PDF) et sans protection par mot de passe avant de le téléverser par l'entremise du système de soumission en ligne.

### 10.2.1 Énoncé de l'importance (maximum de 300 mots).

Il fournit un résumé du projet, rédigé pour le grand public, et il explique l'importance du projet. Ce résumé du projet sera publié sur le site Web de la Plateforme transatlantique si la proposition

est retenue pour le financement.

**10.2.1. Table des matières.** Elle énumère toutes les parties de la proposition et numérote toutes les pages de manière consécutive.

**10.2.2. Exposé narratif** (maximum de douze pages). Il comprend les renseignements suivants :

- a. Expliquez comment votre projet répond aux exigences de l'appel RRR.
- b. Décrivez et présentez les objectifs et les questions de recherche à l'étude dans le cadre du projet, et faites valoir leur importance pour les sciences humaines. Présentez la méthodologie que vous proposez pour répondre à ces questions. Le cas échéant, expliquez comment les considérations d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) seront intégrées dans la conception de votre projet;
- c. Présentez une revue de la littérature claire et concise ou un examen de pointe de l'état du domaine pertinent. S'il existe d'autres projets semblables au vôtre, veuillez les décrire brièvement et expliquer leurs rapports avec le projet proposé. Veuillez expliquer en quoi le projet proposé contribue au domaine et à son avancement;
- d. Expliquez comment le projet traite les grands objectifs de l'appel de propositions RRR, ce qui comprend la plus-value du partenariat transnational proposé pour la recherche;
- e. Présentez un court historique du projet, qui comprend des renseignements sur la planification ou la recherche préliminaire;
- f. Si vos projets utilisent des données, décrivez-les en détail et fournissez des preuves démontrant leur disponibilité.

**10.2.3. Documents de référence cités** (maximum de deux pages).

Il s'agit d'un tableau qui énumère les références bibliographiques mentionnées.

**10.2.4. Plan de gestion des données** (maximum de deux pages).

Les candidats devraient préparer conjointement un plan de gestion des données pour leur projet. Ce plan devrait décrire comment le consortium gèrera et diffusera les données produites ou recueillies par le projet en fonction des restrictions possibles en matière d'éthique, de propriété intellectuelle et de protection des renseignements personnels.

**10.2.5. Plan de gestion de projet, de diffusion et de communication** (maximum de cinq pages).

Les candidats devraient élaborer ensemble un plan de gestion de projet, de diffusion et de communication qui précise également de quelle manière les partenaires du projet le mettront en œuvre. Le plan de gestion de projet, de diffusion et de communication devrait comprendre les sections suivantes :

- a. **Rôles et responsabilités** : Décrivez brièvement la gestion du projet. De plus, indiquez tous les membres de la ou des équipes de projet, leurs rôles et leurs coordonnées (ce qui comprend leur affiliation principale et leur pays). Indiquez le temps accordé par ces membres au projet en heures par semaine pour toute la durée du projet. Les principaux « rôles » possibles sont les suivants : chercheur principal en chef, chercheur principal, membre de l'équipe.
- b. **Collaborations** : Veuillez décrire les collaborations passées et présentes des chercheurs principaux et des membres de l'équipe qui s'avèrent pertinentes pour la proposition.

- c. **Plan de travail** : Décrivez les principaux résultats attendus du projet (p. ex., publications, données, recommandations sur des politiques publiques, etc.). Incluez un plan de travail détaillé qui décrit les tâches, les livrables et les jalons. Expliquez ce qui constitue une « réussite » pour ces livrables et jalons et de quelle manière vous prévoyez les mesurer. Expliquez également les risques ou les obstacles pouvant être associés au succès, leur probabilité et la manière dont vous prévoyez les éviter ou les atténuer. Ces risques peuvent être liés au temps (p. ex., temps du personnel, durée du projet), aux ressources (p. ex., monétaires, matérielles), aux hypothèses ou attentes, etc.
- d. **Diffusion et communication** : Identifiez les publics cibles des produits de votre projet, de quelle manière vous les mobiliserez et comment ils contribueront à votre recherche. Décrivez les canaux de communication à utiliser, comme les pages Web, les médias sociaux (p. ex., blogue ou compte Twitter pour le projet), les possibilités de formation ou de mentorat, les activités, les vidéos ou les publications que l'équipe de projet souhaite créer si son projet est retenu. Les candidats ne doivent pas oublier que le rayonnement constitue une part importante de l'appel de propositions de la Plateforme transatlantique. Veuillez prendre note que les organismes de financement encouragent le libre accès à toutes les publications produites.
- e. **Partenaires de coopération** : Le cas échéant, veuillez indiquer les partenaires de coopération ainsi que leurs rôles et responsabilités.
- f. **Formation** : Le cas échéant, décrivez de quelle manière votre projet de recherche contribuera à la formation des étudiants, des chercheurs postdoctoraux ou des chercheurs émergents de votre équipe.

**10.2.6. Curriculum vitæ** (maximum de deux pages par curriculum vitæ) : Il faut inclure les curriculum vitæ des chercheurs principaux seulement. Vous pouvez choisir votre format préféré. Peu importe le format, veuillez vous assurer que chaque curriculum vitæ comprend toutes les affiliations institutionnelles, car cet élément est nécessaire pour garantir l'absence de conflits d'intérêts avec les membres du comité d'évaluation par les pairs (pour la définition des conflits d'intérêts, veuillez consulter les addenda spécifiques aux organismes subventionnaires). Veuillez aussi inclure un maximum de dix publications pertinentes par chercheur principal et une liste des collaborations et collaborateurs actuels et récents, pertinents.

**10.2.7. Annexes** (maximum de cinq pages) : Vous devez joindre à votre proposition tout autre diagramme pertinent, les lettres d'intention des partenaires de coopération ou tout autre document essentiel à votre projet. Joignez également tout document du comité d'éthique indépendant ou du comité d'examen déontologique, le cas échéant. Notez que l'approbation peut être soumise après la proposition, mais avant l'attribution de la subvention. De plus, les organismes de financement du volet RRR de la Plateforme transatlantique exigent que toutes les recherches financées respectent les principes pertinents en matière d'éthique et d'intégrité scientifique et qu'elles soient approuvées par des autorités pertinentes en matière d'éthique. Veuillez consulter les addenda des organismes subventionnaires pour de plus amples renseignements sur les exigences de chacun en matière d'éthique.

## 11. Structure du document budgétaire demandé et des fichiers de documents complémentaires

Outre le fichier « Proposition de recherche », trois autres fichiers doivent être soumis en PDF, sous forme d'addenda séparés – Budget demandé, Documents supplémentaires et Formulaire de consentement, comme suit.

### 11.1. Structure du budget demandé

Le budget demandé doit être structuré dans un seul fichier PDF, selon les instructions suivantes :

Page 1 – Tableau récapitulatif du budget (voir modèle sur le site Web de la PTA), en euros.

Pages suivantes – budget présenté à chaque organisme de financement (une page par organisme), selon les instructions et les modèles de chacun.

Chaque équipe de projet (nationale) doit soumettre une demande de budget à chaque organisme subventionnaire à qui elle s'adresse. Par exemple, si votre projet comporte une équipe brésilienne, une équipe britannique et une équipe canadienne, vous devez soumettre trois budgets d'équipe. Chaque budget d'équipe doit être préparé en utilisant les modèles appropriés par organisme subventionnaire qui sont disponibles sur le site Web de la PTA. Veuillez vous assurer que vous respectez toutes les exigences supplémentaires de chaque organisme décrites dans leurs addenda respectifs.

À la fin de la période de subvention, les organismes prévoient de parrainer une grande conférence pour mettre en lumière tous les projets financés. Dans votre budget, veuillez inclure des fonds pour le voyage de vos chercheurs principaux à cette conférence. Comme le lieu exact n'a pas encore été fixé, nous recommandons de supposer qu'il s'agira d'un voyage transnational d'environ trois nuits.

Une fois que vous aurez complété les budgets individuels des équipes, veuillez remplir le modèle de budget spécial PTA RRR Sommaire qui est également disponible sur le site Web de la PTA. Il s'agira de la première page de votre dossier de budget demandé. Ensuite, placez bout à bout tous les budgets nationaux après cette page et soumettez-les sous la forme d'un seul fichier PDF.

Veuillez noter que le système de soumission SAGe n'accepte que les fichiers PDF.

### 11.2 Structure du dossier des documents complémentaires

Tous les documents supplémentaires requis par les addenda nationaux doivent être organisés en un seul document PDF à téléverser dans le système SAGe. Veuillez vous assurer que les documents requis par chaque organisme de financement sont ensemble; n'intercalez pas les documents requis par des organismes distincts.

### 11.3 Formulaire de consentement

Il s'agit d'un formulaire d'un paragraphe qui sera disponible via le système SAGe. Ce formulaire doit être signé par le chercheur principal en chef et téléversé dans le système.

## 12. Liste de vérification de l'admissibilité et du budget pour tous les chercheurs principaux du volet RRR de la Plateforme transatlantique

Le chercheur principal en chef devrait vérifier les éléments suivants :

- ✓ Dépôt par le chercheur principal en chef du formulaire d'intention de soumettre avant le 14 juin 2021;
- ✓ Tous les chercheurs principaux sont admissibles selon l'ensemble des exigences générales pertinentes en matière d'admissibilité du volet RRR de la Plateforme transatlantique ainsi que les critères régionaux ou nationaux pertinents en matière d'admissibilité<sup>4</sup>;

---

<sup>4</sup> Consultez les addenda pertinents pour les conditions d'admissibilité (nationales).

- ✓ Les règles du nombre maximal de participations de chaque chercheur principal à des propositions PTA RRR sont respectées;
- ✓ La proposition est complète, c'est-à-dire que le modèle de proposition est rempli et complet et qu'un document contenant les sections obligatoires mentionnées à la section 9 est téléversé;
- ✓ Le document budgétaire demandé a été joint et le formulaire de consentement téléversé;
- ✓ Tous les addenda requis ont été joints sous la forme d'un seul fichier de documents supplémentaires;
- ✓ Les renseignements de la proposition sont exacts et conformes aux exigences en matière d'admissibilité et aux lignes directrices nationales et générales pertinentes au volet RRR de la Plateforme transatlantique;
- ✓ Tous les budgets sont admissibles selon les exigences pertinentes en matière d'admissibilité des organismes subventionnaires du volet RRR de la Plateforme transatlantique;
- ✓ Les montants du budget sommaire reflètent bien les totaux des budgets nationaux;
- ✓ Les permis et approbations nécessaires ont été obtenus au début du projet (p. ex. en ce qui concerne l'examen déontologique et l'utilisation des données);
- ✓ Tout autre document supplémentaire a été soumis aux organismes subventionnaires pertinents (veuillez vérifier tous les addenda pertinents disponibles sur le site Web du volet RRR de la Plateforme transatlantique).

### 13. Critères d'évaluation et procédure

#### 13.1. Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées en fonction des critères ci-dessous qui seront pondérés de façon égale.

1. **Mérite intellectuel** : Dans quelle mesure l'activité proposée fera-t-elle avancer les connaissances, la compréhension et de nouvelles idées dans son propre domaine ou dans différents domaines?
2. **Pertinence du projet par rapport à l'appel de propositions** : Le projet promet-il d'atteindre les grands objectifs de l'appel de propositions du volet RRR de la Plateforme transatlantique? Ces objectifs sont indiqués à la section 2.
3. **Qualité, innovation et faisabilité du plan de recherche** : Le projet proposé s'attarde-t-il à de nouvelles questions et (ou) approches? Le plan de recherche est-il clair et réalisable? Le projet offre-t-il un bon rapport qualité-prix? L'équipe de recherche dispose-t-elle des ressources appropriées pour mener à bien le projet?
4. **Impacts plus larges** : La proposition démontre-t-elle la contribution que fera le projet à la société ou à l'avancement de la recherche universitaire? Le cas échéant, la proposition décrit-elle la durabilité des outils qui en résulteront ou des autres résultats de recherche au-delà de la durée du projet?
5. **Partenariat et planification** : La proposition décrit-elle un partenariat transnational efficace et équilibré? Le partenariat est-il bien coordonné et susceptible de dépasser la période de financement? Le partenariat prévoit-il des plans adéquats pour la collaboration, la gestion des données, la planification du projet et la diffusion?

Les projets seront notés en fonction de la grille d'évaluation suivante :

0	<b>Inacceptable</b>	Une recherche mal conçue qui suscite trop de préoccupations et comporte trop de faiblesses pour être menée plus avant dans son état actuel.
1	<b>Faible</b>	Une recherche intéressante, mais qui comprend quelques faiblesses évidentes et qui est donc susceptible de contribuer de façon limitée seulement aux connaissances.
2	<b>Moyen</b>	Une recherche solide qui apportera vraisemblablement une contribution précieuse aux connaissances, qui a certaines forces, mais qui comporte aussi des faiblesses modérées et qui n'aura donc pas nécessairement un effet à l'échelle nationale (ou internationale).
3	<b>Bon</b>	Une recherche significative sur le plan transnational qui ne comprend pas de lacunes ou de préoccupations importantes et qui contribuera vraisemblablement aux connaissances à l'échelle transnationale.
4	<b>Très bon</b>	Une recherche importante sur le plan transnational qui s'avère solide et à l'avant-garde et qui offrira vraisemblablement une nouvelle contribution importante aux connaissances.
5	<b>Excellent</b>	Une recherche novatrice, rigoureuse et de calibre mondial qui offrira vraisemblablement une nouvelle contribution majeure aux connaissances.

### 13.2 Procédure d'évaluation

Les propositions sur le volet RRR de la Plateforme transatlantique seront évaluées par des experts transnationaux indépendants, puis examinées et classées par un comité transnational et indépendant d'examen par des pairs.

Le processus d'évaluation compte cinq étapes :

1. Vérification de l'admissibilité : Le secrétariat de cet appel, de concert avec les organismes subventionnaires nationaux, vérifiera toutes les propositions après la date limite pour s'assurer qu'elles respectent les critères officiels de l'appel de propositions (p. ex., date de présentation, nombre de pays participants, inclusion de tous les renseignements nécessaires, limites adéquates de la longueur et autre information supplémentaire, etc.) et que les candidats ont le droit de présenter des propositions selon les règles des organismes subventionnaires pertinents.
2. Examen par des pairs experts : Chaque proposition admissible sera d'abord examinée à distance par des experts du domaine de recherche visé par la proposition, conformément aux critères d'examen énumérés ci-dessus.
3. Comité ou comités d'examen : Selon le nombre et la portée des propositions reçues, un ou plusieurs comités d'examen seront mis sur pied. Ils seront formés d'experts choisis par les organismes subventionnaires. Les membres de comité prendront en considération les commentaires écrits des pairs experts, puis ils examineront les mérites de chaque proposition à l'aide des critères d'examen et formuleront des recommandations de financement.
4. Forum des organismes subventionnaires : Après les réunions en comité, les représentants des organismes subventionnaires se rencontreront séparément, en groupe, pour recommander une liste de projets à financer. Pour élaborer cette liste, **le principe directeur sera la valeur scientifique** basée sur le rang fourni par le ou les comités d'examen. En cas d'égalité dans la note globale, le groupe d'organismes subventionnaires peut également prendre en considération l'équilibre institutionnel, disciplinaire et géographique dans le but de créer un « portefeuille équilibré ». Le classement final sera revu et approuvé par le président ou les coprésidents du ou des comités d'examen.
5. Décision sur le financement : La décision sur le financement sera soumise à l'approbation des organismes subventionnaires régionaux ou nationaux du volet RRR de la Plateforme transatlantique.



#### 14. Avis d'octroi de financement

Une fois que la liste des projets choisis sera établie, le chercheur principal en chef sera avisé par courriel du résultat de la procédure de sélection et il aura accès au rapport d'évaluation préparé par le comité d'examen du projet. Par la suite, chaque organisme subventionnaire avisera tous les chercheurs principaux pertinents et attribuera les fonds pour soutenir les projets approuvés selon leurs pratiques habituelles. Il est à noter que, pour certains organismes subventionnaires, le financement réel dépendra de la signature d'autres documents par les organisations auxquelles sont associées les équipes de recherche afin, par exemple, de déterminer de quelle manière seront traités les droits de propriété intellectuelle, la protection des renseignements personnels et les publications.

#### 15. Règlements sur l'utilisation et la diffusion des connaissances et des renseignements

**15.1.** Le libre accès aux résultats de la recherche est fortement encouragé. Il vise à améliorer et à favoriser la diffusion des connaissances, ce qui contribue à la découverte universitaire, à l'innovation et à la maximisation du rendement du financement public de la recherche. On s'attend à ce que les bénéficiaires du financement s'assurent que leurs données de recherche et leurs documents examinés par des pairs soient accessibles librement en ligne, conformément à la politique des règles de financement nationales pertinentes ou des contraintes liées à l'ouverture des données (p. ex., selon ce que définissent les comités d'éthique).

**15.2.** Les conditions suivantes s'appliqueront à tous les projets de recherche financés dans le cadre du volet RRR de la Plateforme transatlantique.

1. Chaque publication de résultats doit mentionner le soutien reçu dans le cadre de la Plateforme transatlantique. (« Ces travaux ont été soutenus dans le cadre de la Plateforme transatlantique par les organismes subventionnaires suivants : [...] »). L'adresse Internet de la Plateforme transatlantique, <http://www.transatlanticplatform.com/>, devrait aussi être visible sur la publication.
2. Tous les chercheurs principaux doivent soumettre des rapports d'étape et financiers conformément aux exigences pertinentes des organismes subventionnaires. Les organismes exigeront que chaque rapport d'avancement traite des principaux résultats (provisoires) du projet en soi, mais aussi des principaux résultats (provisoires) du projet de collaboration dans son ensemble.
3. De plus, on demandera ce qui suit à tous les projets financés :
  - Soumettre un « livre blanc » du projet final au coordonnateur de la Plateforme transatlantique. Le livre blanc devrait comprendre les contributions de toutes les équipes de recherche prenant part au partenariat transatlantique et décrire les résultats du projet RRR de la Plateforme transatlantique. Il devrait décrire les progrès du projet au fil du temps et la façon dont le projet a été géré, documenter les réunions et les jalons importants, proposer des indicateurs pour mesurer la réussite, décrire les leçons apprises (positives et négatives), examiner les succès obtenus en vue de répondre à la ou aux questions de recherche du projet, et offrir aux chercheurs des opinions franches sur la réussite du projet dans son ensemble. Le livre blanc sera affiché sur le site Web de la Plateforme transatlantique pour que d'autres profitent de la recherche et en tirent des leçons.
  - Le livre blanc devra être remis 90 jours après la fin de la période de subvention ou le dernier report accordé à l'équipe. Il devrait être aussi long qu'un article scientifique typique dans la ou les disciplines visées par le projet. Un livre blanc peut en réalité servir de communiqué pré-publication (ou de version préliminaire) d'un article scientifique. De plus amples détails seront donnés à une date ultérieure.

- Le texte du livre blanc peut également servir à satisfaire aux exigences en matière de rapports de certains organismes subventionnaires du projet. Veuillez consulter les addenda de chaque organisme pour de plus amples renseignements. Veuillez garder à l'esprit que le livre blanc sera un document public.
- Si des données ou des codes sont élaborés dans le cadre de la subvention, les chercheurs sont invités à déposer des copies de ces éléments dans un répertoire adéquat et à suivre les lignes directrices supplémentaires propres à chaque organisme subventionnaire.